



Me. OLFA KHMIRI
Traductrice / Interprète

Rue Ibn Khaldoun, 2^{ème} étage, n°15, Tunis, en face du cinéma ABC
Mob. : + 216 22 487 482 / + 216 22 013 582

Traduction de l'arabe

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR
FACULTE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES ET NATURELLES DE TUNIS

DIPLOME

- Vu le décret n° 60-98 du 31 mars 1960 portant création et organisation de la faculté des sciences mathématiques, physiques et naturelles de Tunis.
- Vu le décret n° 92-1932 en date du 2 novembre 1992 fixant l'autorité compétente pour la signature des diplômes scientifiques nationaux
- Vu le décret n° 95-2602 en date du 25 décembre 1995 fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national d'ingénieur, notamment en son article 16.
- Vu l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur en date du 25 juin 1998 fixant le régime des études, des examens et des stages.
- Vu les procès-verbaux des délibérations des jurys des examens pour l'année universitaire 2010/2011.
- Vu le procès-verbal des délibérations du jury d'approbation des stages en date du 23 mars 2011.
- Vu le procès-verbal des délibérations du jury de soutenance du projet de fin d'études en date du 14 juillet 2011.

LE DIPLOME NATIONAL D'INGENIEUR

EN : INFORMATIQUE

Est décerné à :

Mlle. : MARWA AMRI

Née le : 02 janvier 1988 à Tunis.

Titulaire (de la carte nationale d'identité / Passeport pour les étrangers) n° : 09007769.

Tunis, le 26 juillet 2011

Le Doyen :

Signé illisible, en clair : HASSAN AMRI

- Cachet rond humide de ladite faculté.

- Cachet sec de ladite faculté.



AVIS : Le présent diplôme n'est délivré qu'une seule fois.

POUR TRADUCTION CONFORME A TUNIS LE 12/10/2016.

